



BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 17 MAI 2018 -

DÉCISION N° 18 - 05 - 032

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 5 avril 2018 s'est réuni le jeudi 18 mai 2018 à partir de 9 heures 30 dans les locaux du SDIS à Charlieu (compagnie du Sornin, route de Saint Bonnet)

Le quorum de l'assemblée était atteint (4 membres présents sur un total de 5 administrateurs).

Présents :

- Bernard Philibert (Président)
- Marianne Darfeuille (Vice-présidente)
- Georges Dru (Vice-président)
- Claude Giraud (Vice-président)

Excusé :

- Claude Liogier (membre du bureau)

Décision 1 : Le plan complémentaire d'équipement des matériels 2018.

Un plan d'équipement des matériels 2018 a été défini par le bureau le 19 janvier dernier dans le respect de l'enveloppe budgétaire votée par le conseil d'administration (2 500 000 €). Pour mémoire, il prévoyait l'acquisition de 3 véhicules de type poids lourds (1 fourgon pompe tonne secours routier, 2 camions citerne ruraux pour un montant prévisionnel de 786 000 M €), une échelle pivotante combinée de 32 mètres (580 000 €), 5 véhicules de liaison tous usages (95 000 €), 6 véhicules de liaison (72 000 €), un véhicule électrique ainsi qu'un bateau polyvalent de secours (209 000 €).

Tous ces nouveaux engins - 31 au total - remplaceront des véhicules anciens qui seront réformés en fin d'année 2018. Ces acquisitions permettront de maintenir les objectifs de dotation tels que définis dans le schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR).

Le 22 mars dernier, le conseil d'administration a voté un crédit supplémentaire de 1 130 000 €, destiné au renouvellement de véhicules accidentés ou vétustes. En effet, suite à l'incendie de la caserne de Montbrison et à un accident routier, 3 engins d'intervention ont été mis hors d'usage. Le plan d'équipement des matériels 2018 pourrait donc être complété de la manière suivante :

- 📁 1 fourgon pompe tonne secours routiers (montant prévisionnel : 282 000 €).
- 📁 2 camions citerne ruraux (montant prévisionnel : 504 000 €).
- 📁 8 véhicules de transport de personnels et de matériels (montant prévisionnel : 320 000 €), en remplacement d'engins acquis en 2003 et 2005.
- 📁 1 véhicule de liaison tout usage (montant prévisionnel : 19 000 €).

**Vu le rapport présenté par le Président,
Le bureau prend la décision suivante :**

Article unique :

Le bureau du conseil d'administration approuve le plan complémentaire d'équipement des matériels 2018 qui intègre les acquisitions suivantes :

- ✓ 1 fourgon pompe tonne secours routiers (montant prévisionnel : 282 000 €).
- ✓ 2 camions citerne ruraux (montant prévisionnel : 504 000 €).
- ✓ 8 véhicules de transport de personnels et de matériels (montant prévisionnel : 320 000 €), en remplacement d'engins acquis en 2003 et 2005.
- ✓ 1 véhicule de liaison tout usage (montant prévisionnel : 19 000 €).

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du conseil d'administration
du Service départemental d'incendie et de secours
de la Loire



Bernard PHILIBERT